



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle



DG Éducation et culture

Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie

Séminaire de partage des connaissances destiné aux organisateurs de visites d'étude

Atelier II Éducation et formation pour l'employabilité

La crise économique actuelle nécessite des systèmes d'éducation et de formation ouverts au monde extérieur, aux besoins des personnes qui entrent dans le monde du travail, mais exige aussi des systèmes suffisamment flexibles pour répondre aux besoins du marché du travail. À différentes étapes de leur vie, les personnes doivent disposer des connaissances, des capacités et des compétences qui leur permettront de s'intégrer à un marché du travail en évolution constante, et d'y rester.

Les conclusions du Conseil sur de nouvelles compétences pour de nouveaux emplois (Conseil de l'Union européenne, 2009a) ⁽¹⁾ se penchent sur la façon de mieux éduquer et former les personnes en vue de pourvoir des emplois qui n'existent pas encore. Le savoir, les aptitudes et les connaissances acquises au cours de l'éducation et de la formation initiales peuvent aider les personnes à réussir leur entrée dans le monde du travail et à s'ajuster ensuite aux nouvelles exigences, aux nouvelles méthodes de travail et aux nouveaux emplois. Selon les conclusions du Conseil sur l'éducation et la formation des adultes (Conseil de l'Union européenne, 2008) ⁽²⁾, il est essentiel, tant pour l'employabilité que pour l'inclusion sociale, que les adultes continuent à apprendre et à s'adapter au changement: l'amélioration permanente des compétences, l'acquisition de nouvelles compétences et le développement des compétences sont des conditions essentielles à une vie professionnelle réussie et à une participation active à la société.

Il est important de rendre l'éducation et la formation plus pertinentes pour le monde du travail. Pour y parvenir, il est nécessaire d'encourager le dialogue entre les institutions d'éducation et de formation à tous les niveaux, depuis les écoles jusqu'aux institutions d'enseignement professionnel, supérieur et pour adultes, et les partenaires du marché du travail, en particulier les entreprises et les employeurs (Réunion informelle des ministres de l'éducation, mars 2009) ⁽³⁾. Ces

⁽¹⁾ Conseil de l'Union européenne (2009a). Conclusions du Conseil sur des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux. Anticiper et faire coïncider les compétences requises et les besoins du marché du travail. 2930^{ème} session du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs 6479/09. Bruxelles, 9.3.2009. Disponible sur Internet: www.eu2009.cz/scripts/file.php?id=20027&down=yes

⁽²⁾ Conseil de l'Union européenne (2008). Conclusions du Conseil du 22 mai 2008 sur l'éducation et la formation des adultes. Disponible sur Internet: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:140:0010:0013:FR:PDF>

⁽³⁾ Réunion informelle des ministres de l'éducation, mars 2009, 'Huit points essentiels pour la relance de l'Europe du point de vue des ministres chargé de l'éducation'. Disponible en anglais sur Internet: <http://www.eu2009.cz/scripts/file.php?id=24148&down=yes>



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle



DG Éducation et culture

Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie

partenariats permettront de renforcer l'employabilité et le potentiel entrepreneurial des travailleurs.

Cette coopération peut prendre différentes formes (Conseil de l'Union européenne, 2009b) ⁽⁴⁾, par exemple:

- la création de programmes d'éducation et de formation basés sur des résultats d'apprentissage qui reflètent les besoins du marché du travail;
- l'élaboration de programmes destinés à développer les compétences essentielles et dont le contenu théorique serait complété par des éléments pratiques du monde de l'entreprise;
- des stages et expériences en entreprise pour les enseignants et les apprenants afin de les familiariser avec le véritable environnement de travail;
- la participation des professionnels et des entrepreneurs au processus d'enseignement-apprentissage;
- la reconnaissance du savoir, des aptitudes et des compétences acquises en dehors des systèmes éducatifs formels, par exemple, au travail, dans le cadre d'activités bénévoles ou dans la vie de famille.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux participants de partager leur expérience avec des experts et avec d'autres organisateurs afin d'enrichir leur connaissance des sujets énoncés ci-dessus et de les aider à préparer un contenu de qualité pour leurs visites d'étude. Les participants à cet atelier seront invités à réfléchir du point de vue des participants à une visite d'étude. Ils devront réfléchir aux questions soulevées au cours des présentations et contextualiser leurs discussions par référence à ce qui se passe dans leur propre pays. Ils devront partager leur expérience dans le développement d'une coopération entre les institutions d'éducation et de formation et les partenaires du marché du travail.

⁽⁴⁾ Conseil de l'Union européenne (2009b). Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, du 12 mai 2009 sur le développement de partenariats entre institutions d'enseignement et de formation et partenaires sociaux, en particulier les employeurs, dans le contexte de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Disponible sur Internet: <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st09/st09876.fr09.pdf>



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle



DG Éducation et culture

Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie

Les modérateurs devront structurer la discussion, et les rapporteurs devront rendre compte des éléments suivants:

1. Comment assurer le lien entre les systèmes d'éducation et de formation et le monde du travail? Citez des exemples concrets de coopération réussie, dans votre pays ou votre institution, entre des organismes d'éducation et de formation et des partenaires du marché du travail.
2. Quels sont les obstacles au développement de ce genre de coopération, et comment les surmonter?
3. Quelles activités (visites, rencontres, etc.) prévoyez-vous d'inclure au programme de votre visite d'étude en matière de coopération entre les organismes d'éducation et de formation et les partenaires du marché du travail?